LE RIÉZOIS *infos*

Bulletin municipal d'informations

www.ville-riez.fr

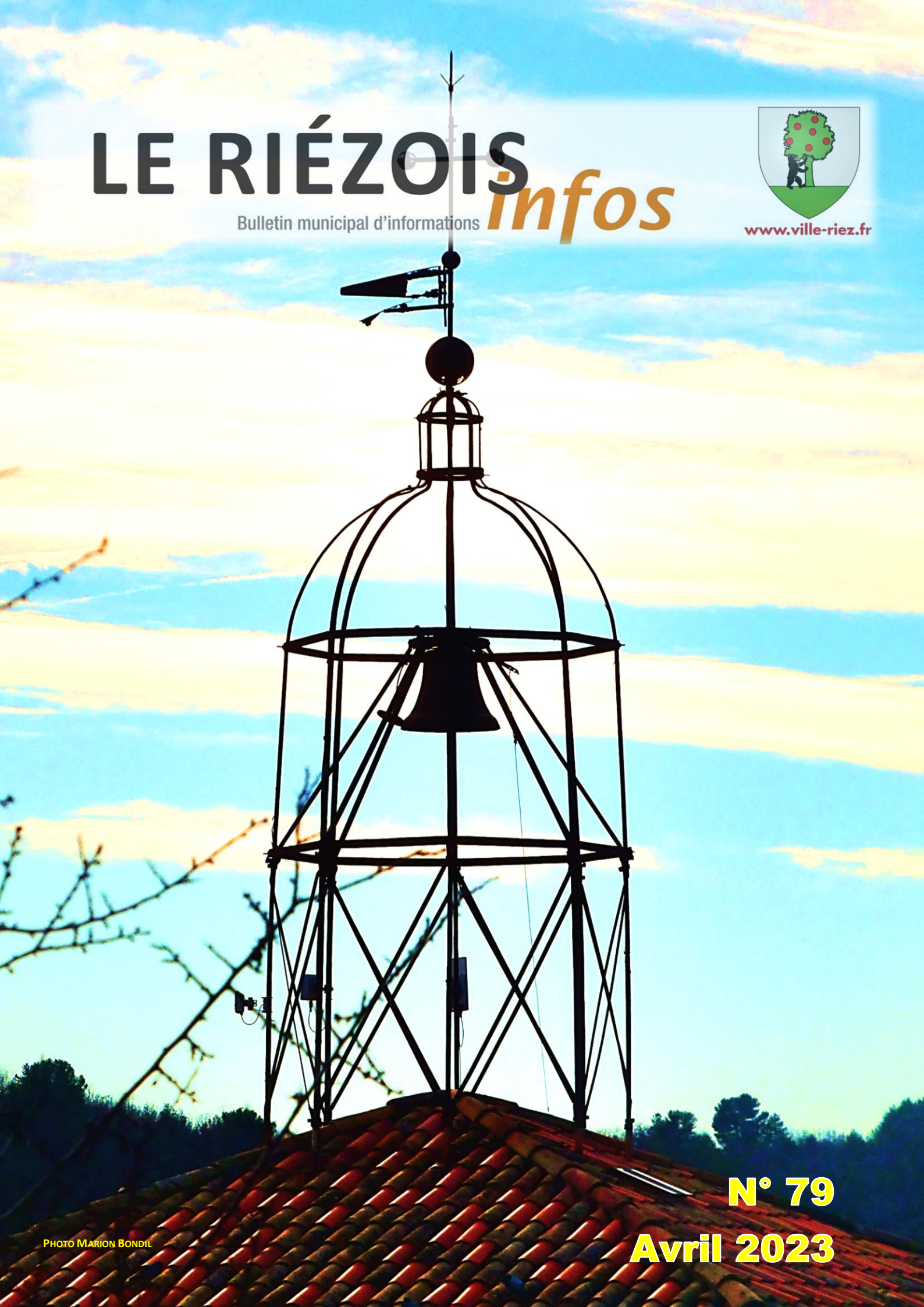

PHOTO MARION BONDIL

N° 79

Avril 2023

Journées européennes de l'archéologie
Samedi 17 juin 2023

Cliché Planète Verdon, 2022

Balade
« Riez, de haut en bas »

Samedi 17 juin 2023, nous vous donnons rendez-vous à 16 h 30 à la chapelle Saint-Maxime pour une balade à pied sur les sentiers, dans les rues, les places et les sites emblématiques du village afin de remonter le temps et découvrir les trois « villes » de Riez. L'arrivée est prévue à 19 h 30 au baptistère.
La visite sera accompagnée par Philippe Borgard, chercheur honoraire au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), Geneviève Vallart, guide de pays et Laurence Dépieds, historienne. Aux détours des arrêts, laissez-vous surprendre par du théâtre, de la musique, des lectures… proposés par le collectif Le Réciproque.
Cet événement s'inscrit dans le cadre des journées européennes de l'archéologie. Celles-ci mobilisent les acteurs du monde de l'archéologie pour faire découvrir au grand public cette discipline, le sensibiliser à la richesse du patrimoine archéologique et à sa préservation, en partageant ainsi les résultats des travaux de recherche menés dans ce domaine.

Informations pratiques

- Possibilité de se garer à Saint-Maxime (attention la balade ne fait pas un aller-retour et s'arrête au baptistère). Un minibus pourra ramener les chauffeurs à leur véhicule.
- Possibilité de se garer sur les parkings publics et d'accéder à pied à Saint-Maxime.
  (prévoir 30 min pour monter au site) ; départ groupé pour ceux qui le souhaitent à 16 h 30 devant la cathédrale.
- Événement gratuit tout public
  (approche des différents lieux à pied).

Cet événement est co-organisé par le Parc Naturel Régional du Verdon, l'association Les Amis du Vieux Riez, le collectif Le Réciproque et Durance Luberon Verdon Agglomération.
Il est possible grâce au soutien de la commune de Riez, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fondation du Crédit agricole.
Il est aussi rendu possible grâce à l'ensemble des artistes et intervenants mobilisés à titre bénévole.

Contact : Parc Naturel Régional du Verdon
www.parcduverdon.fr ou info@parcduverdon.fr
ou 04 92 74 68 00

Sommaire

Le mot du maire p. 3
Conseils municipaux-Activités mairie p. 4
Riez Société p. 7
Riez Activités-1 Réunions p. 13
Riez Activités-2 Travaux p. 15
Histoire p. 21
Riez Associations p. 22
État civil - Expression des élus minoritaires p. 24

Le Riézois est disponible sur le site de la ville.

Le mot du maire

Riez soigne ses espaces verts.

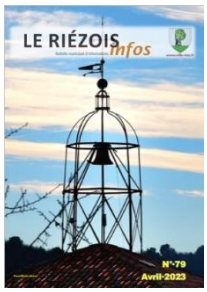

Le Riézois. *Infos*

Publication
Mairie de Riez
Directeur de la publication
et de la rédaction
Christophe Bianchi
Rédaction
Jean-Paul Faucon, Caroline Marin et les auteurs des articles cités dans le numéro
Création, mise en page
Jean-Paul Faucon
Crédit photos
Mairie de Riez, auteurs des articles
Tirage
1400 exemplaires
Impression
Imprimerie de Haute-Provence
Imprim'Vert
ZA Les Iscles
04 700 La Brillanne
Dépôt légal
À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique
Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

Riézoises, Riézois,

Vous le constatez, ce premier trimestre 2023 voit la mise en route de nombreux travaux soit pour améliorer la vie de tous les jours soit en rapport avec notre patrimoine. La plupart de ces actions sont décrites dans ce numéro 79 du Riézois mais permettez-moi quand même de vous les rappeler dans le désordre certes car montrer ce qui se fait doit ressortir avec force traduisant ainsi l'énergie et la passion que nous mettons au développement du village :

- les travaux de la place St-Antoine débutent avec les fouilles archéologiques préventives ;
- les cloches ont été remises en fonction après divers autres travaux ;
- le toit, les voûtes de la partie ouest de la cathédrale ont été refaits ;
- les travaux autour du baptistère s'achèvent et vont se poursuivre avec ceux autour de la cathédrale antique ;
- l'architecte responsable des travaux de St-Maxime a été nommé ;
- les diagnostics de la fontaine de la Colonne et de l'église ont été rendus. Ils sont préoccupants et nous obligent à la recherche de subventions ;
- la taille des platanes aura pour conséquence un moindre travail de ramassage des feuilles à l'automne et un choix de jardinières ornant les Allées plus adapté à l'ensoleillement ;
- les menuiseries de l'école maternelle sont remplacées ;
- le renforcement du réseau électrique, l'adjonction au réseau des eaux usées de la caserne des pompiers ont été mis en place ;
- le conseiller numérique pour la future Maison France Service a été nommé ;
- la réfection de la ligne électrique le long de l'hôpital est l'amorce d'un chemin piétonnier.

Ces réalisations demandent des financements mais aussi un fort investissement de tout le personnel municipal et des conseillers que je remercie.

La sécheresse importante qui sévit depuis plusieurs mois entraîne un problème pour le niveau des nappes phréatiques. L'approvisionnement de certaines résidences non reliées au réseau devient difficile. La compétence pour l'eau est celle de la DLVA. À nos demandes d'extension des réseaux d'alimentation la DLVA a répondu défavorablement.

À bientôt pour un prochain point sur le développement de Riez.

Christophe Bianchi, maire de Riez

LE 9 AVRIL, JOUR DE PÂQUES, SELON LA TRADITION, LES CLOCHES REVIENNENT DE ROME.

C'est ce jour qui a été choisi pour inaugurer le fonctionnement du clocher et la fin des travaux à la cathédrale.

Rendez-vous à 11 h 30 et 12 h pour cette manifestation. Nous vous attendons nombreux pour ce moment festif.

RIEZCONSEILS MUNICIPAUX-ACTIVITÉS MAIRIE

RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2023 À 13 H 30

ORDRE DU JOUR

• Adoption du Règlement budgétaire et financier. *(Ce règlement budgétaire et financier est obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants qui ont décidé d'appliquer les autorisations de programme et les autorisations d'engagement. Il fixe notamment les modalités d'adoption du budget par l'organe délibérant et définit les règles de gestion par l'exécutif des autorisations de programme et autorisations d'engagement.)*
• Concession/Cimetière/Tarif. *(Le prix de la concession de 30 ans de chaque emplacement de terres nues est fixé à la somme globale et forfaitaire de 1 200 € TTC. Les recettes correspondantes seront versées pour 2/3 sur le budget général de la commune et pour 1/3 sur le budget du CCAS conformément à la réglementation en vigueur.)*
• Créances éteintes/Décision judiciaire. *(La commission de surendettement des particuliers des Alpes-de-Haute-Provence a constaté la situation de surendettement de Mme Jennifer Marola et a prononcé la recevabilité de son dossier. La commune prononce l'effacement des dettes de Mme J. M. auprès de la commune pour un montant de 1 646,30 €.)* • Avenant/Convention d'objectifs et de financement/Caf. • Fête de l'été/Crèche municipale/Intervention ludothèque. *(Le maire propose d'accepter le devis de l'association ALPE 04 pour un montant de 375 € afin de faire venir une ludothèque itinérante le jour de la fête de fin d'année de la crèche.)* • Convention de servitudes/SDE 04/Pré de Foire. *(Le maire indique au conseil municipal que le Syndicat d'Energie (SDE 04) sollicite la commune de Riez pour signer une convention de servitude afin de réaliser la sécurisation de fils nus sur le boulevard de Narwick.)* • Convention de servitudes/SDE 04/Aire de camping-car. *(Le maire indique au conseil municipal que le Syndicat d'énergie (SDE 04) sollicite la commune de Riez pour signer une convention de servitude afin de réaliser l'extension du réseau BTA (400 volts) sur la zone « aire de camping-car ».)* • Convention/réalisation d'un diagnostic archéologique/Place Saint-Antoine/Département *(Un arrêté de prescription de diagnostic a été édicté par les services archéologiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sur la « place Saint-Antoine – place de la Colonne ». Cette convention définit les modalités de réalisation par le département de l'opération de diagnostic ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectives des deux parties.)* • Contrat de maintenance/logiciel cimetière/Société ADIC. • Contrat de maintenance/logiciel siècle/Société LOGITUD.
• Adhésion/CPTS du Verdon. *(Le maire propose au conseil municipal d'adhérer à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Verdon. La CPTS réunit les professionnels de santé libéraux du territoire, les établissements de santé et médico-sociaux (hôpitaux, EHPAD), les collectivités (mairies), les services de soins à domicile et les usagers autour d'un projet de santé défini par rapport aux besoins de la population.)*
• Adhésion/Agence départementale IT 04. *(Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.)* • Règlement déchetterie DLVA. *(Règlement de la collecte des déchets qui présente les conditions d'exécution et les droits et obligations des intervenants dans le cadre du service public proposé.)*

QUESTION ORALE

Question présentée par Jacqueline Escudier au sujet du projet de caserne.

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site https://www.ville-riez.fr/

Arrêté préfectoral N° 2023-082-004 portant mise en place du stade d'alerte à la sécheresse sur le bassin versant du Colostre (23 mars 2023)

La mairie a fêté les rois

Le maire et ses collaborateurs ont tenu à marquer le début d'année par une rencontre personnalisée avec les différents services. Les rois ont été successivement tirés avec le personnel de la cantine, de l'école maternelle, de la crèche, le personnel administratif, le personnel technique. Un moment convivial qui, outre la dégustation d'une excellente galette, a permis de faire le point sur les activités en cours, les besoins et l'avenir. L'ensemble du personnel a été remercié pour la qualité du travail et l'implication à l'accomplissement des différentes tâches.

Guerre d'Algérie - Journée nationale du souvenir

Le 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, a été commémorée à Riez.

LA SOUS-PRÉFÈTE DE FORCALQUIER À RIEZ

La nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Forcalquier Marie-Paule Demiguel a pris ses fonctions le 9 janvier 2023. Une nomination qui fait suite au départ de Natalie William le 25 octobre dernier, elle-même nommée chargée de mission auprès de la Directrice Générale du ministère de l'Outre-mer.
Marie-Paule Demiguel, sous-préfète hors classe, a précédemment occupé les postes de directrice de cabinet en préfecture de l'Ariège et des Vosges. Elle a également exercé les fonctions de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, de secrétaire générale de la préfecture de Lozère et de la sous-préfète de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
Marie-Paule Demiguel a réservé la journée du 15 mars à une visite à Riez et à la participation au Copil des Petites Villes de Demain qui se tenait l'après-midi. L'échange avec les élus sur les projets, travaux et difficultés a été constructif et promet une future collaboration positive tant la visite et l'importance qu'elle attache au patrimoine a été mentionné dans ses propos.

Visite du patrimoine riézois par la sous-préfète de Forcalquier

Site paléochrétien

Hôtel de Mazan

Connaître l'EHPAD de Riez

Un moment fort, celui d'une visite à la maison de retraite de Riez.
Une rencontre avec les résidents, les soignants, le personnel administratif, a permis le contact nécessaire avec le terrain pour une meilleure prise en compte et connaissance des problèmes de chacun.
L'EHPAD est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Dans le langage courant on parle d'une maison de retraite. Il héberge des personnes âgées à temps complet et procure à la personne des soins médicaux et paramédicaux adaptés à son état de santé.
Situé au centre de Riez, il offre des conditions de vie très agréable.

De la terrasse dont les résidents profitent l'été, Riez et son riche patrimoine s'offrent à la vue.

L'EHPAD a deux tutelles : l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Conseil départemental.
C'est un conseil de surveillance composé de différents membres (**des membres avec voix délibérative** : maire de Riez, représentants de la commune, du personnel, de la Commission médicale d'établissement, des infirmiers, de l'association des aînés ruraux ; **des membres avec voix consultative** : directeur et directrice adjointe, cadre de santé, ARS…) qui gère son fonctionnement.

L'EHPAD et l'hôpital sont les plus gros employeurs de Riez avec environ 100 personnes qui y travaillent.

Le coût pour les résidents est fixé par les autorités de tutelle. À l'heure actuelle il s'élève à 2 115 € par mois. Des aides peuvent être apportées par le Conseil départemental aux personnes en difficulté après un avis favorable du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

L'EHPAD compte 63 résidents. Les trois quarts sont originaires des 25 km entourant le village. Les autres sont originaires des Alpes-de-Haute-Provence mais aussi de départements parfois éloignés. C'est un lieu de vie, un domicile à part entière pour les résidents.
C'est l'autonomie de chacun qui conditionne le mode de vie. Les résidents sont libres. Ils peuvent sortir, aller se promener au marché par exemple, aller au restaurant, rencontrer leur famille et des amis. Cela est d'autant facilité par la position centrale de l'établissement. Les résidents sont pris en charge par le personnel, par des aidants de passage, cela dans les meilleures conditions possibles. Pour eux le besoin de soins est important. La parole, le contact et la présence humaine sont nécessaires et dans certains cas pour ces résidents un des seuls liens avec le monde extérieur.
Les heures de repas sont ajustées en fonction des résidents. La qualité a été particulièrement louée lors de la visite. La purée et la viande du jour ont reçu d'ailleurs de nombreux compliments, de même que le dessert à base de fruits.
Les visites sont possibles. Elles débutent généralement après 11 h afin de permettre les soins infirmiers et se prolongent jusqu'à 18 h ou plus si besoin.
Les soins médicaux sont assurés par des médecins, des infirmières et des aides-soignants. Chaque résident peut conserver son médecin traitant dans la mesure où ce dernier exerce dans le bassin de vie de Riez.
Le maintien de la qualité générale de l'établissement est une priorité pour les responsables. La rénovation des salles de bain va être initiée dès la fin de cette année. Le chauffage va lui aussi bénéficier des travaux de grande envergure. Le problème à régler est celui de l'apport électrique qui doit être optimisé et qui implique plusieurs niveaux décisionnels : ARS, conseil départemental, mairie.

Les activités au sein de l'EHPAD.

Le PASA
Pôle d'Activités
et de Soins Adaptés
a pour objectif de préserver l'autonomie, de conserver les capacités fonctionnelles

Atelier cuisine animé par Marylène : confection d'une tarte soleil qui va être dégustée en commun lors du goûter. Une cuisine type est à disposition avec son four, ses meubles de rangement, son évier afin que les résidents conservent les repères de leur ancienne vie.

La tarte soleil dégustée pour le goûter, une boisson et quelques réflexions pertinentes de Jeannette… l'ambiance est au beau fixe.

Création de terrarium que chacun aimerait avoir dans sa chambre.

et cognitives existantes, de mobiliser les fonctions sensorielles, de maintenir le lien social et familial.

Création de livres d'histoire.

Atelier manuel avec Kati, aide médico-psychologique : découpages, création de fleurs, de tableaux, de livres.

Cela passe par des moments en commun avec le café-discussion du matin, avec différents ateliers : bien-être (manu-cure, musique douce…),

cuisine, motricité, des activités créatives (bricolage, fabrication d'objets, jardinage, création d'histoires) par des sorties dans le village et des rencontres inter EHPAD (avec l'EHPAD de Valensole). Des intervenants extérieurs participent aussi à cette vie qui se veut le plus possible animée : spectacles musicaux, visite d'animaux avec la petite ferme de Lily. La rencontre avec les enfants des écoles est un moment fort. Trois ou quatre enfants viennent périodiquement visiter les résidents. Leurs comportements à l'arrivée varient : les uns ont une première approche plus ou moins fermée, les autres partent à la découverte… Au bout d'un moment la convivialité prend le dessus et les résidents sont heureux de ce retour sur leur passé.

Atelier de jeux avec Davy, animateur, qui s'occupe aussi des promenades, du sport. Certains résidents sont conduits au marché, d'autres aux jeux de boules, au parc des Colonnes.

Atelier de jardinage.

C'est une activité qui apporte beaucoup à chacun. Il en est de même pour les repas à thème du vendredi.

La psychomotricienne Laura dans un jeu de foulards afin de conserver la motricité.

Le Carnaval
à la maison de retraite.
Quelle ambiance !

Tout ce dynamisme nécessite la présence d'un encadrement qualifié comprenant aide-soignant (assistant en gérontologie), aide médico-psychologique, animateur, psychomotricienne.

En conclusion il faut noter la bienveillance et l'écoute du personnel respectueux de chaque personne âgée. Il a été noté sa forte implication, son dévouement et sa gentillesse, la difficulté de leur travail qui demande patience, abnégation. Cette activité est bien sûr un travail au sens premier du mot mais c'est surtout un don de soi envers l'autre tant l'activité ne se limite pas à une action mécanique et routinière mais consiste à faciliter ce parcours de vie.

Un grand remerciement est adressé à l'ensemble du personnel
pour sa disponibilité lors de cette rencontre.

J.-P. Faucon

Le carnaval des enfants

Carnaval a été fêté par les enfants sur le marché. Une manifestation réussie, organisée par la crèche et le centre aéré, qui n'a pas manqué d'amuser petits et grands.

Le loto au profit de la maternelle

Organisé par l'école maternelle ce loto a joui d'un très grand succès.
La salle multi-activités était comble. Une recette qui permettra de belles activités à l'école.

En attente des premières quines et des récompenses…

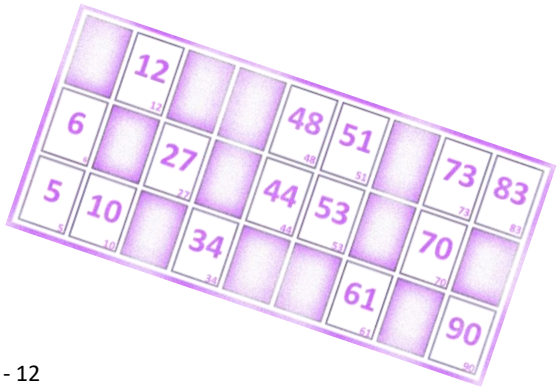

Projet Petites Villes de Demain

Le 16 mars 2023 s'est tenu le troisième Comité de pilotage (Copil) du projet Petites Villes de Demain. La présentation d'Évelyne Maurras était consacrée à l'établissement de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire). L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux. La convention ORT est un document contractuel dont le contenu doit préciser la durée, les secteurs d'intervention, le calendrier, les financements et la gouvernance.

Successivement ont été abordés : la présentation du territoire (territoire lui-même, patrimoine historique), les enjeux (développement du tourisme patrimonial, renforcement de la centralité, préservation de la nature), le périmètre de la convention (ville médiévale avec le circuit porte à porte, ville antique avec l'ensemble paléochrétien, la Chapelle St-Maxime, l'enveloppe urbaine actuelle, la stratégie d'intervention communale (planning et calendrier des opérations, dépôt du PLU). Étaient présents à cette réunion outre le maire et plusieurs conseillers municipaux, la sous-préfète de Castellane, les gestionnaires habituels de ce programme.

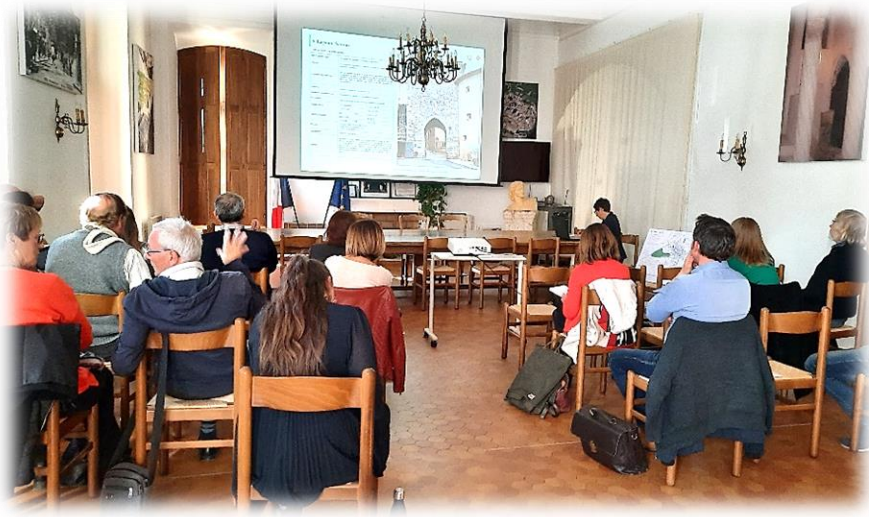

Le point avec les gendarmes

Comme chaque année, au cours d'une rencontre à la mairie de Riez où étaient présents plusieurs maires des villages voisins, le major de Riez Philippe Vicaire nous a présenté le résultat des actions conduites en 2022. 1 300 infractions diverses ont été relevées. Le capitaine départemental Lionel Thil et le major ont particulièrement insisté sur l'importance de la vidéo qui permet la poursuite des mis en cause ainsi que sur la circulation du cannabis qui, par sa consommation, ouvre à l'utilisation de drogues plus dures. L'effectif sera de 30 gendarmes en juillet.

DÉLINQUANCE (2022)

- AVIP (Atteintes volontaires à l'intégrité physique)
  Constatées : 59 - Élucidées : 43 **(2021 : 62/56)**
- AAB (Atteintes aux biens)
  Constatées : 231 - Élucidées : 12 **(2021 : 196/42)**
- EIEF (Escroqueries, infractions économiques)
  Constatées : 27 - Élucidées : 4 **(2021 : 33/15)**
- ATP (Atteintes à la tranquillité publique)
  Constatées : 91 - Élucidées 61 **(2021 : 94/77)**
- Cybercriminalité
  Constatés : 18 - Élucidés : 1 **(2021 : 25/01)**

Accidentologie (2022)

- Nb d'accidents : 17 **(23)**
- Nb d'usagers indemnes : 14 **(17)**
- Nb d'usagers blessés : 19 **(25)**
- Nb usagers hospitalisés : 7 **(12)**

Rencontre avec les associations

Un peu moins de 50 % des associations inscrites en mairie et émargeant pour l'octroi de subventions étaient représentées lors de cette rencontre. Ce fut l'occasion d'échanger sur le fonctionnement, les besoins de chacune et sur le programme des activités afin d'établir et de divulguer le programme annuel des manifestations.

Rapport de l'agence Architecture et Héritage

Deux diagnostics ont été demandés à l'architecte du patrimoine Renzo Wieder de l'agence Architecture et Héritage (voir Le Riézois n°s 74, 75). L'un concerne la fontaine de la Colonne, l'autre la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption.

En ce qui concerne la fontaine de la Colonne, le fût de la colonne est en mauvais état : il est fendu sur sa hauteur et possède une fissure traversante. Cela ne peut que s'aggraver avec le temps. Le risque de désolidarisation des éléments est permanent. La dépose d'urgence de la colonne s'impose. Le coût de l'ensemble de ces travaux a été estimé à environ 63 000 € HT. La mairie va bénéficier d'une subvention de la DRAC pour les réaliser avant la fin de l'année.

La cathédrale se trouve dans un état de conservation assez délicat et présente de nombreuses dégradations qui risquent de s'aggraver. Le collatéral ouest qui vient d'être réparé doit faire l'objet d'un traitement urgent en raison du déversement occidental constaté (plus simplement le mur s'incline lentement vers la place). Bien que la cathédrale ait fait l'objet d'une rénovation extérieure dans les années 2009-2010 en ce qui concerne les façades, des traces d'humidité parfois importantes commencent à réapparaître. Le coût de l'ensemble des travaux a été estimé à environ 1 700 000 € HT. Une recherche de subventions, sur le plan européen, entre autres, va être diligentée.

Examen du fût de la colonne

Riez, sa cathédrale, son clocher et ses cloches

Comme annoncé dans Le Riézois N° 77, les cloches de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption ont retrouvé le 16 février 2023 leur fonction tant sacrée que profane. « Elles rassemblent les vivants dans le sentiment d'appartenir à une communauté bien identifiée » et avec une finalité commune et ô combien importante : l'union des Riézoises et des Riézois. Plus généralement, ce retour en fonction marque l'allégorie d'une plus grande fraternité entre les peuples.
En les entendant de nouveau les anciens se sont souvenus de leur jeunesse. Gambadant dans les bois de nos coteaux, donnant un coup de main au travail des champs, la sonnerie du glas était un moment particulier. Arrêt momentané de l'activité, réflexion sur son propre avenir, interrogation sur la personne pour qui ce son funèbre se faisait entendre... et la pensée vagabondait.
En ce jour de février, les témoignages de satisfaction sont nombreux, empreints d'une certaine nostalgie mais dénotant le plaisir de ce retour sur le passé.

Seul le tintement a été remis en route. Faire sonner les cloches à la volée aurait demandé trop de travaux coûteux car il aurait fallu vérifier la solidité de leur point d'attachement au clocher cela pour des raisons évidentes de sécurité. Le tintement : c'est un gros marteau qui frappe la cloche depuis l'extérieur grâce à un moteur dont le fonctionnement est programmé.

Cette action conduite par la municipalité a débuté en avril 2022 avec le nettoyage des fientes de pigeons dans le clocher, puis avec la mise en place de grilles de protection afin d'empêcher une nouvelle colonisation par les oiseaux. Elle s'est poursuivie avec la coupe et la destruction des arbres qui avaient poussé sur la corniche sommitale du clocher.

C'est la société Azur Carillon qui, après appel d'offres, a été retenue pour ce travail spécifique. Cette société domiciliée à Flassans-sur-Issole est connue dans le monde de la campanologie. Parmi ses réalisations il faut noter l'installation de la cloche de la paix à Perpignan, l'installation et la mise en service des cloches de la chapelle du Saint-Sépulcre à Nice et plus près de chez nous celle de la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus à Vinon-sur-Verdon.

Ancien tableau d'électrification des cloches

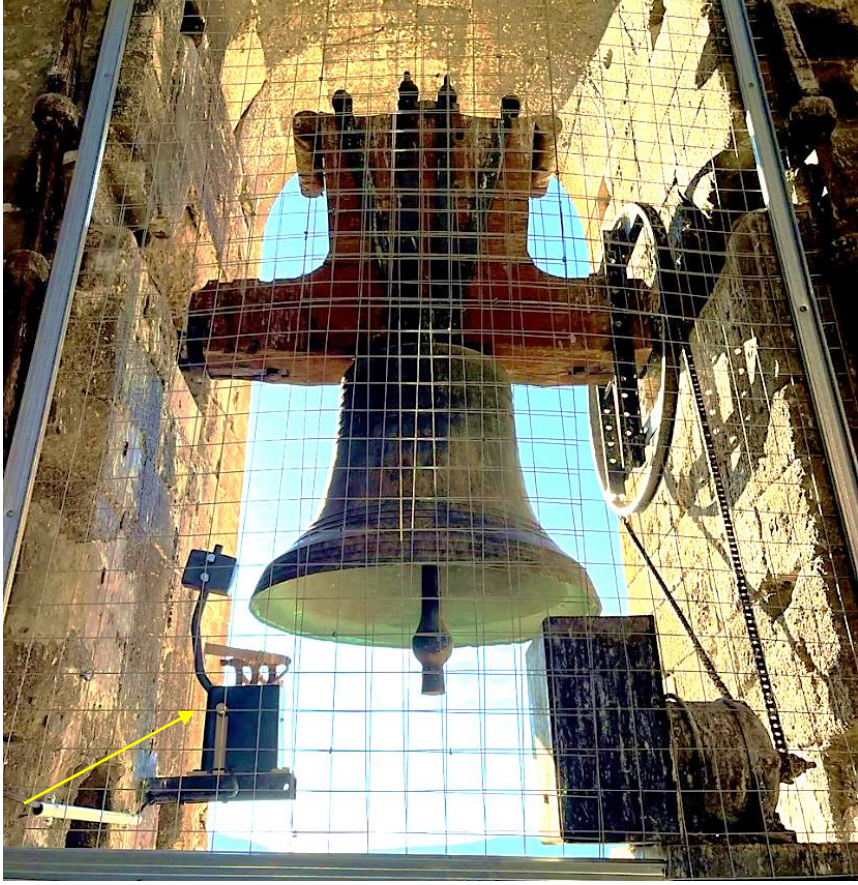

Nouveau moteur et son marteau installés pour chacune des quatre cloches

Le clocher de la cathédrale de Riez comprend quatre cloches, ce qui permet de jouer des sonneries cultuelles variées. Le nombre de cloches mises en route dépend du degré de solennité que l'on recherche et de l'importance de l'évènement que l'on célèbre qu'il soit religieux ou laïc.

Nous reproduisons ci-dessous les inscriptions visibles sur la jupe des cloches.

Cloche 1 (Levant)
Diamètre 1070 cm - Poids environ 700 kg
Inscriptions :
Canite tuba in Sion (*Sonnez la trompette en Sion*)
Vocate coetum (*Appelez l'assemblée*)
Mme Marie Augusta de Malijay
Marquise de Castellane épouse
de M. Jules Boniface marquis de Castellane,
préfet de la Drôme marraine
M. Victor Nicolas maire de Riez parrain
(La tradition considère la cloche comme une personne et lui affecte un parrain et/ou une marraine.)
Alphonse Clément chanoine curé de Riez
Burdin fils aîné fondeur à Lyon 1862

Coût total de la remise en fonction du tintement des cloches : 15 000 €
Financement apporté par :
- la mairie de Riez,
- la paroisse,
- les Riézoises, les Riézois et autres donateurs attachés au patrimoine du village au travers d'une souscription,
- les VCC (Villages et Cités de Caractère)

Cloche 2 (Couchant)
Diamètre 830 cm - Poids environ 350 kg
Inscriptions :
Dédiée à St Joseph par Messieurs Romany maire, Viguier curé, César de Mazan président, Gasquet trésorier, Camoin secrétaire, Beuf, Delmas fabriciens J.N. Baptiste et Bauduoin à Marseille 1837

Cloche 3 (Sud)
Diamètre 675 cm - Poids environ 180 kg
Inscriptions :
Ad gloriam dei *(à la gloire de Dieu)*
J. B. Mireur testamento suo me dedit ecclesiae regiensis *(J.B. Mineur m'a donné par testament à l'église de Riez 1837)*

Cloche 4 (Nord)
Diamètre 540 cm - Poids environ 100 kg
Inscriptions :
Sit nomen domini benedictum *(béni soit le nom du Seigneur)*
Parrain M. Pierre Segond, maire de Riez
Marraine Mme Anne Roux, son épouse
M. Clément curé
Burdin aîné fondeur à Lyon 1869

Le tintement des cloches se fera entendre lors :

❖ de l'angélus qui, trois fois par jour, appelle à la prière, mais qui rythme aussi le travail de la journée (7 h - 12 h - 19 h). Cette sonnerie est caractérisée par 3 fois 3 coups suivis d'une mélodie sur deux cloches ;

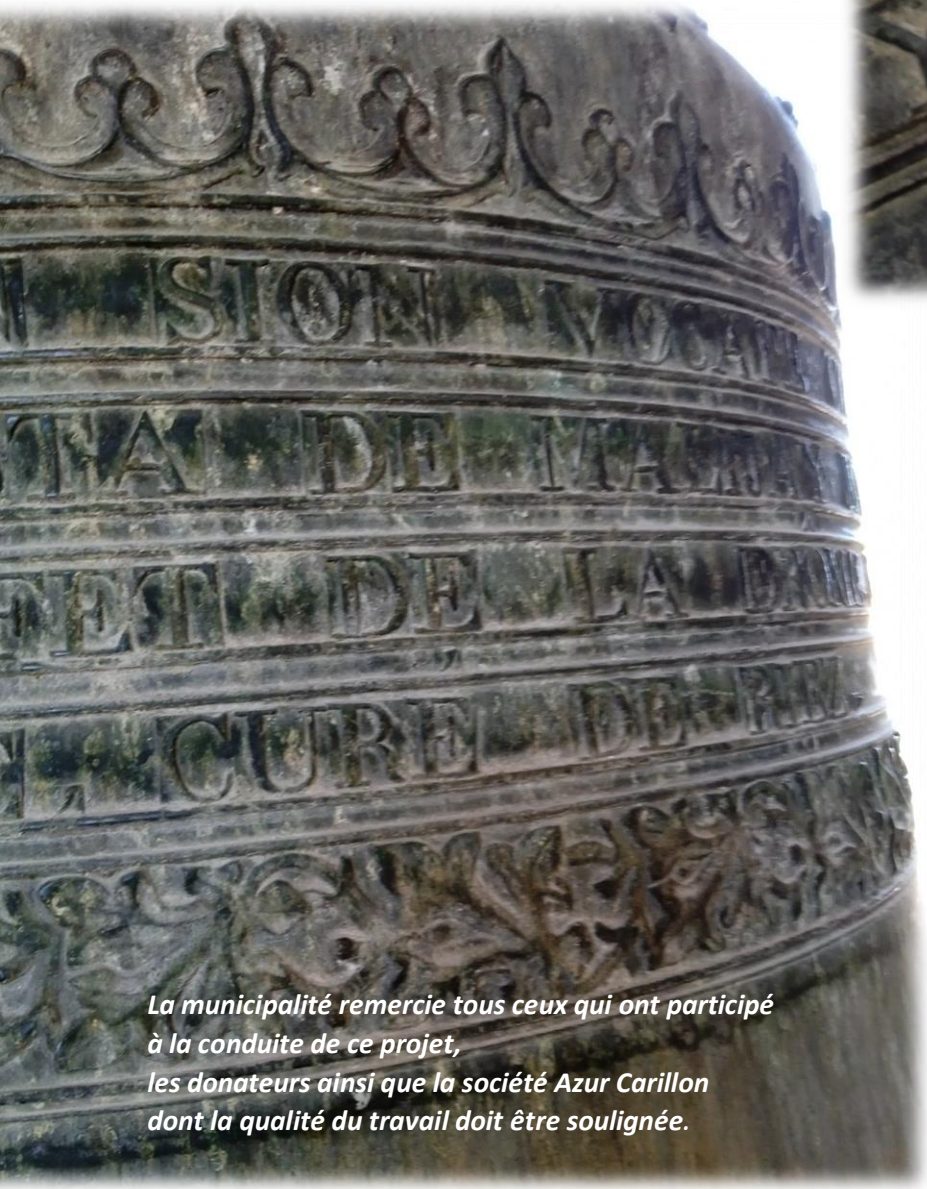

La municipalité remercie tous ceux qui ont participé à la conduite de ce projet, les donateurs ainsi que la société Azur Carillon dont la qualité du travail doit être soulignée.

Particularité propre à Riez la mélodie rattachée à l'angélus de midi se fait sur quatre cloches et a été créée spécialement.

❖ du déroulement des fêtes du village, des manifestations officielles… ;

❖ des mariages, baptêmes ;

❖ des fêtes religieuses telles que Noël, Pâques et des messes ordinaires ;

❖ des enterrements avec la sonnerie du glas qui retentira au moment des obsèques.

Une mélodie spéciale a aussi été créée pour fêter ponctuellement les grands évènements du village.

Selon une tradition chrétienne dans l'Occident catholique depuis le VIIe siècle, les cloches restent silencieuses à partir du Jeudi saint. On raconte aux enfants qu'elles sont parties pour Rome afin de se faire bénir et revenir le jour de Pâques chargées d'œufs. Cette tradition s'explique par le fait que, pour marquer la passion du Christ, on s'abstient de sonner les cloches le Jeudi saint, le Vendredi saint et le Samedi saint. Ce n'est que lors de la messe pascale que les cloches résonnent à nouveau.

J.-P. Faucon et J.-P. Bondil

La cathédrale, son toit et ses voûtes

Après l'effondrement d'une partie des voûtes du bas-côté ouest de la cathédrale, des travaux se sont imposés afin de préserver l'avenir de cet édifice et de lui redonner son attractivité monumentale et religieuse.

« *Une église, quelle que soit l'époque de sa fondation, participe de l'identité, de l'histoire et de la vie religieuse et sociale des populations pour lesquelles elle a été édifiée.*
Ceux qui ont l'habitude de se recueillir dans l'église, tout comme ceux qui ne la regarde que depuis l'extérieur, savent intuitivement et intimement que ces édifices n'ont pas surgi sans les efforts et les contributions de leurs ancêtres, qu'ils ont été entretenus et restaurés avec leurs impôts et leurs dons ». (Le Pèlerin 10/02/2020)

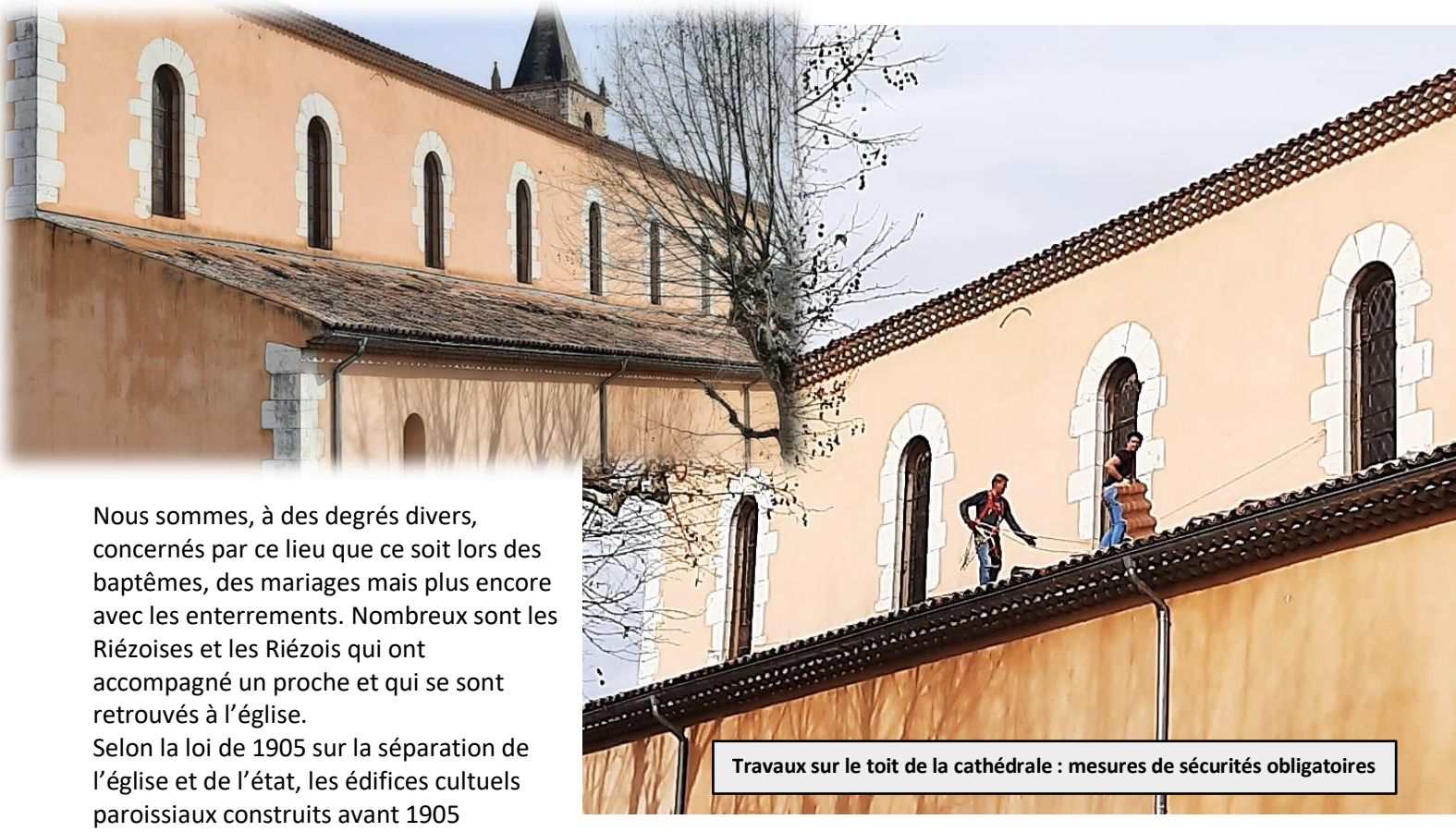

Travaux sur le toit de la cathédrale : mesures de sécurités obligatoires

Nous sommes, à des degrés divers, concernés par ce lieu que ce soit lors des baptêmes, des mariages mais plus encore avec les enterrements. Nombreux sont les Riézoises et les Riézois qui ont accompagné un proche et qui se sont retrouvés à l'église.
Selon la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état, les édifices cultuels paroissiaux construits avant 1905 appartiennent aux communes. Ceux bâtis après cette date appartiennent à leurs constructeurs donc généralement aux diocèses.
La première étape des travaux a été la mise en sécurité du chantier, tant extérieure qu'intérieure, pour la protection des passants, des utilisateurs, des curieux, des ouvriers… mais aussi la protection des œuvres d'art à l'intérieur.
Le début des travaux ayant mis en évidence lors de la démolition des voûtes délabrées de fortes anomalies en particulier dans les arches de soutènement, le coût de l'opération a dû être revu à la hausse.

Isolement de la partie travaux par des bâches plastiques

Protection des tableaux et autels

Pourquoi un tel état des lieux ?
Le diagnostic fait par l'agence Architecture et Héritage (voir p. 14) explique que le mur ouest, qui longe la place, s'incline lentement et inexorablement vers l'extérieur cela en raison d'une mauvaise conception de la construction d'origine de ce mur. Les solins se détachent du mur supérieur, de même que la charpente, favorisant l'infiltration de l'eau. Des fissures ont été faites avec la pose des échelles sur les plaques de fibrociment lors de la réfection des façades supérieures, fissures rebouchées sommairement. Pour exemple lors du dernier épisode neigeux l'eau coulait à l'intérieur de la cathédrale. Conclusion, le bois pourrit, certaines arches soutenant les voûtes en plâtre ont dû être changées.

Les différents travaux ont été réalisés par des entreprises riézoises :
Da Silva pour la toiture,
Garnier pour les voûtes en plâtre,
Chaix pour les menuiseries,
Falco pour les peintures.
Un ensemble de travaux qui a nécessité une étroite coordination entre les entreprises et qui, à l'heure où nous mettons sous presse, touchent à leur fin.

Mise en place d'un lattis nervuré en acier galvanisé qui va recevoir le plâtre

Fabrication des arches à la menuiserie

Ensemble paléochrétien

Les travaux au baptistère se poursuivent. La pose de la barrière en bois est terminée. Le mur de séparation avec la propriété voisine a été consolidé.
L'ACMH Trubert (architecte en chef des monuments historiques) est venu prendre connaissance de l'état des travaux le 8 mars. Il a relevé la qualité des travaux effectués.
Reste à faire afin de proposer aux visiteurs de l'été un site de qualité : la pose de la barrière en fer des deux côtés de la route, la pose de la barrière en bois autour des vestiges de la cathédrale, la réalisation d'un cheminement conduisant aux colonnes et d'un espace vert derrière le baptistère.

Calade mise à jour lors des fouilles préventives

Fouilles préventives du square Jean Martin

Les travaux de la place St-Antoine et du square Jean Martin vont débuter. Enfin direz-vous ! Mais que de démarches administratives à réaliser et que de freins. Des fouilles archéologiques préventives et obligatoires ont débuté le 13 mars. Il s'agit de savoir si des restes datant de l'époque romaine ou médiévale sont présents. Les restes d'un aqueduc romain ont été trouvés. Des prélèvements de mortier de l'époque ont été faits afin de dater grâce aux particules de carbone restantes. Le travail est conduit par le Service archéologique départemental.
Affaire à suivre.

Taille des platanes

Taille des platanes et broyage des branches

Travaux divers

À l'intersection Hilarion Bourret - route de Quinson, les travaux de réparation du mur sont terminés.
Route de Puimoisson, le long de l'hôpital et du pont sur l'Auvestre, Enedis renforce la ligne électrique à l'origine de la coupure de courant du 23 novembre 2021 qui avait privé d'électricité tout un quartier.

Les riches heures du clocher de Riez

Le quartier occidental de la ville de Riez dominé par la longue masse de la cathédrale à laquelle est associée, à droite, la silhouette plus fine de son clocher (Meunier, 1795, BNF. Coll. Destailleurs n° 3563).

Ainsi que l'indique une inscription insérée en partie basse du clocher de l'église de Riez, au-dessus de la porte qui le met en relation avec la vieille ville, c'est « *en l'an 1500* [que le clocher] *a esté comancé* ».
Les bases de cette haute tour carrée, coiffée d'un toit pyramidal, sont toutefois plus anciennes. Et c'est le cas, également, de la partie inférieure du mur nord de l'église – et ancienne cathédrale – qui lui est associé.
Tour et muraille, bien avant que les fondations de la cathédrale soient établies, existaient déjà et constituaient une portion de la fortification destinée à protéger Riez, mise en place pendant la seconde moitié du XIVe siècle.
Cette tour, que l'on désigne sous l'appellation de « tour du clocher », a subi d'importantes dégradations un siècle et demi après qu'elle ait été inaugurée. Les guerres dites de religion ravagent en effet la France à partir du milieu du XVIe siècle, et plus particulièrement la région de Riez à la fin de ce même siècle. En juillet 1574, les « huguenots » s'emparent de la ville et la dévastent, sans épargner la cathédrale : « Ils en brûlent le chœur, démolissent les autels, abattent les tableaux, enlèvent les vases sacrés et les cloches [et], saccagent la sacristie dont ils rompent la voûte avec le clocher qu'elle soutenait ».
Nous ne savons rien de plus sur les cloches détruites lors de cette guerre fratricide. Du moins, pouvons-nous affirmer, sans surprise, que des cloches étaient en place dès avant 1574 et sans aucun doute depuis la création de l'église, un siècle plus tôt.
Les Riézois devront attendre la fin du XVIe siècle pour assister à la restauration de leur clocher. Le prix-fait des réparations (on dirait aujourd'hui le « devis ») est en effet daté du 2 novembre 1598. Les travaux, qui donneront au clocher un aspect très proche de celui qu'il possède aujourd'hui, sont engagés et achevés durant l'année 1599, quelques mois après la signature de l'édit de Nantes qui clôt les guerres de religion en 1598. Un étage ajouré est aménagé pour de nouvelles cloches, et le tout est surmonté d'une flèche pyramidale. Deux cloches neuves sont installées en 1603. Une troisième l'est en 1621.
De ces cloches, l'une seulement semble avoir été épargnée par la Révolution, mais elle n'est pas parvenue jusqu'à nous, pas plus qu'une cloche de dimension réduite installée en 1862 et remplacée dès 1869.

Portrait de Jean-Baptiste Mireur, donateur et parrain de la cloche accrochée dans la baie sud du clocher de la cathédrale (Riez. Chapelle Saint-Maxime).

Cette petite dernière en revanche, de 55 cm de diamètre, est toujours en place dans le clocher actuel. La campagne de restauration de 1862 lui avait adjoint trois autres cloches d'une taille plus importante, dont le diamètre s'échelonne entre 68 et 110 cm.
Ces cloches, installées entre la monarchie de Juillet, sous Louis-Philippe donc, et la capitulation de Napoléon III à Sedan, portent (parfois) le nom du saint auquel elles sont dédiées et, systématiquement, les noms de leur(s) parrain(s) et marraine(s). Ce sont de riches bourgeois (tel que Jean-Baptiste Mireur, avocat et suppléant du juge de paix du canton de Riez), des nobles (César de Mazan, Augusta de Malijay, marquise de Castellane), souvent le maire lui-même : Pierre Segond, Balthazar Charles Romany, Victor Nicolas.

Ph. Borgard, chercheur honoraire au CNRS

RIEZASSOCIATIONS

Journée Deux roues motorisées

(samedi 13 mai 2023)

8 h
Rendez-vous à la gendarmerie de Digne-les-Bains pour petit déjeuner et briefing à propos du parcours organisé par les gendarmes de Digne-les-Bains et du Var (respectivement 40 et 60 motards inscrits).

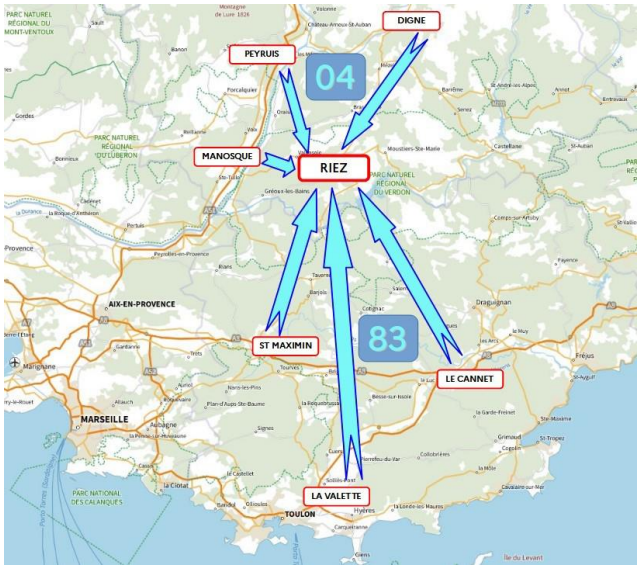

8 h 30 *(Riez)*
Préparation des différents stands qui vont animer cette journée : Sécurité routière - voiture tonneau, préfecture service sécurité routière, code de la route, gendarmerie - démonstration de chute de moto et déclenchement gilet airbag, atelier arrêt d'urgence lors d'un suivi voiture, atelier slalom, sécurité civile atelier 1ers soins utiles après chute en moto, buvette (tenue par les pompiers de Riez).
Tous les ateliers sont ouverts au public sur la sensibilisation des dangers de la route.

11 h 30
Arrivée des 100 motards.

12 h 30
Repas paëlla pour les motards qui ont fait le parcours trajectoire et le personnel de la préfecture, de la gendarmerie.

14 h 30 - 16 h 30 Les participants devront être présents aux ateliers proposés.

Les inscriptions pour le parcours balade de trajectoire avec les gendarmes se feront courant avril.

Gymnastique riézoise

Venez célébrer la fête du sport à Riez
À l'occasion de ses 50 ans, l'Association de gymnastique riézoise fête le retour à la « normale » après des années troubles.
Association «d'intérêt général», ce ne sont pas moins de sept cours hebdomadaires qui sont proposés à un tarif de 130 euros annuel. Variés et complémentaires, ces cours rassemblent toutes générations autour d'activités telles que les danses latines, le stretching, le fitness, la méthode Pilates, le yoga, le cardio... Ces cours sont proposés en matinée et en soirée afin d'occuper vos moments de loisirs et de détente. Le samedi 3 juin 2023, à la salle multi-activités de Riez, sont attendus anciens et actuels adhérents. C'est une célébration autour d'un

brunch qui vous attend avec la participation active de nos profs passionnés. À cette occasion ils vous feront une démonstration de leurs spécialités : sport et bien-être. Vous y trouverez aussi des jeux ludiques dans une ambiance de kermesse.
Vous êtes membres ou avez fait partie de l'association (anciennement Gymnastique Volontaire Riézoise), n'hésitez pas à confirmer votre participation à l'évènement au : 07 67 14 55 74 (par SMS). Une loterie clôturera la journée avec de nombreux lots offerts par nos généreux commerçants et partenaires que nous remercions vivement.
Nous remercions aussi la mairie de Riez des efforts consentis pour faire de cette journée anniversaire une réussite. Nous remercions les intervenants qui prodiguent semaine après semaine avec entrain leurs connaissances en se réinventant pour nous faire transpirer ! Enfin nous remercions les membres du bureau qui donnent chaque année de leur temps pour fédérer et porter haut cette philosophie de vie qu'est le sport.

Renseignements : 07 67 14 55 74 e-mail :gymriez@orange.fr

Les Amis du Vieux Riez

Le 11 mars 2023, après la tenue de son assemblée générale annuelle, l'association Les Amis du Vieux Riez a proposé une présentation ayant pour thème l'électrostatique. Thème dû à l'existence d'une machine électrostatique dite de Ramsden provenant de l'École Primaire Supérieure (EPS) de Riez créée en 1880, restaurée et conservée par l'association. Hubert Dautremay, avec un matériel entièrement réalisé par ses soins, a ainsi illustré l'historique de ce domaine de l'électricité, les hommes, les expériences : électroscope, machine de Wimshurst (étincelles provoquées sous 80 000 volts environ…), tube étincelant et finalement baguette électrostatique maintenant en sustentation de petits objets métalliques. Une présentation suivie par un public attentif et visiblement intéressé, parfois surpris !
Un apéritif amical a conclu cette soirée « étincelante ».

Pogne en Poche

La Cie Rires&sourires présente : Jacques Brel, *textes et chansons* le dimanche 16 avril à 18 h salle Magliano Alfieri.
Un spectacle d'interprétation des textes et chansons de Jacques Brel sur un concept de Dominique Zamparini accompagné de Pierre Alain Wehr au piano, guitare et chant.
Renseignements et réservations: 06 12 97 50 89 ou pogne.en.poche04@laposte.net

LE 9 AVRIL, JOUR DE PÂQUES, SELON LA TRADITION,
LES CLOCHES REVIENNENT DE ROME.

C'est ce jour qui a été choisi pour inaugurer :

- **le fonctionnement du clocher,**
- **la fin des travaux à la cathédrale.**

Déroulement de la cérémonie

11 h 30 Arrivée des personnalités sur le lieu des travaux à la cathédrale
Animation musicale aux grandes orgues (Michèle Faucon)
et chants (Lucine Masseboeuf)
Bénédiction des travaux
12 h Au pied du clocher sur la place
Bénédiction des cloches, discours des autorités
Apéritif offert par la mairie

Nous vous attendons nombreux pour ce moment festif qui rassemblera plusieurs élus du département, les autorités religieuses et tous les Riézoises et Riézois attachés à leur village.

RIEZCARNET

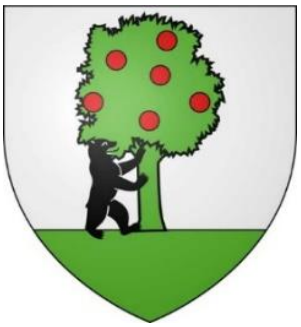

NAISSANCES

- Mia, Christine, Maria ANTHOINE, née le 17 février 2023 à Manosque
- Louka AMIEL, né le 26 février 2023 à Manosque

MARIAGES

- Christelle SANCHEZ et Christopher THIERY, le 14 mars 2023

DÉCÈS

- Le 22 décembre 2022, Jacques GARIBBO, né le 23 mai 1948
- Le 6 janvier 2023, Éliane DURANDEAU Vve ALLES, née le 11 avril 1939
- Le 7 janvier 2023, Marcelle LÈBRE Vve GIBERT, née le 9 février 1924
- Le 5 février 2023, Victorine CAVAGLIERI Vve TOCHE, née le 30 octobre 1932
- Le 23 février 2023, Jean GUICHARD, né le 14 août 1931
- Le 11 mars 2023, Georgette FRONT Vve FINE, née le 4 mai 1934
- Le 12 mars 2023, Yves RIGGI, né le 8 novembre 1941

COMMUNIQUÉ DU SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE

Depuis 2010 le Sydevom (Syndicat d'élimination et de valorisation des ordures ménagères) et ses collectivités adhérentes soutiennent la ligue contre le cancer. L'opération consiste à verser 2,50 € pour chaque tonne de verre trié et recyclé. Ce sont ainsi plus de 97 690 € qui ont été versés à la ligue depuis le début du partenariat.

Il est donc nécessaire d'augmenter de façon significative la collecte du verre pour reverser le plus de fonds possibles pour la lutte contre le cancer.

Expression des élus minoritaires

Des Riézois résidant en périphérie de la commune ne disposent pas d'un raccordement au réseau de distribution d'eau potable. Ils alimentent leur habitation par un forage. Le déficit pluviométrique devenant récurrent en raison du dérèglement climatique, certains forages sont taris et d'autres vont l'être à l'avenir.
Nous avons abordé le sujet en conseil municipal. Nous avons également sollicité la DLVA, responsable de la distribution d'eau, en vue de l'extension du réseau dans les zones concernées.
Un des principaux freins à cette extension est l'absence de plan local d'urbanisme. La destination (urbanisation ou non) des périphéries du village n'étant pas arrêtée, la DLVA ne peut logiquement programmer les travaux. Le maire avait annoncé en 2014 finaliser le PLU "dans les plus brefs délais". 9 ans se sont écoulés... Nous souhaitons voir le PLU enfin aboutir. Nous avons œuvré en ce sens, en approuvant le travail du bureau d'études en charge du PLU lors de l'examen du Plan d'Aménagement et de Développement Durable et en y apportant notre contribution.
Nous souhaitons que l'alimentation en eau potable de tous les habitants des secteurs urbanisés de la commune soit sécurisée et continuerons à agir en ce sens.
Christophe Dubois, Jackie Escudier, Anne-Sophie André